

NOTES DE LECTURE

Poursuivant avec patience son grand travail de recherche, de coordination et de mise en forme, M^{me} Anita FROIDEVAUX vient de réaliser *Bibliographie neuchâteloise, supplément N° 2, 1995-2000* (Editions Gilles Attinger, 2002), appuyée par un comité de rédaction. Pas moins de 735 publications et environ 400 articles de revues sont répertoriés dans ce volume. La distribution des matières est la même que dans le supplément N° 1; les subdivisions de quelques chapitres ont été augmentées, notamment pour «Le territoire» et pour «Vie économique». M^{me} Froidevaux a eu l'heureuse idée de faire «une place aux oublis et aux découvertes d'études antérieures jugées importantes»; elle n'a pas eu la tâche facilitée par le passage d'un système informatique à un autre. Nous nous félicitons de ce travail exécuté à la Bibliothèque de la ville de La Chaux-de-Fonds, soutenu par le Département de l'instruction publique et des affaires culturelles.

En dépit de préalables contraignants, M. Jean-Pierre JELMINI a réussi la gageure de présenter une histoire illustrée du canton de Neuchâtel en 159 résumés, soit un par jour de l'Exposition nationale 2002. Les textes publiés dans *Histoire de voir* (Editions Gilles Attinger, 2002) avaient été agrandis et affichés contre l'enceinte de l'«Arreplage» de Neuchâtel de part et d'autre de l'entrée. Le choix des personnalités et des épisodes a en partie été guidé par ce qui pouvait éveiller un écho dans la mémoire des visiteurs confédérés. L'original format du livre (19,8×39 cm) ne passe pas inaperçu!

Conservateur des monuments et professeur d'histoire à l'Université de Neuchâtel ont uni leurs recherches pour une précieuse mise au point, novatrice, intitulée «Colombier Neuchâtel, de la *villa* au château – L'archéologie à la recherche d'une continuité» (texte paru dans *De l'Antiquité tardive au Haut Moyen Age, 300-800*) sous la direction de Renata WIDLER et Michel FROHS). M. Jacques BUJARD établit qu'une première *villa* décorée de peintures murales, fut bâtie vers 60 ap. Jésus-Christ, suivie de thermes vers 110-120; une petite *villa* fut remplacée alors par un bâtiment plus grand modifié plusieurs fois jusqu'à la fin du III^e siècle. Les photographies de deux maquettes établies pour le *Laténium*, la superposition des plans du château médiéval et de l'édifice gallo-romain visualisent la description qui suit. Plusieurs étapes ont dû marquer le démantèlement de la *villa*, dont de gros blocs de calcaire ont été réutilisés pour la base de la tour des Prisons et le mur voisin, à Neuchâtel – fournissant une réponse à l'énigme qui intriguait depuis longtemps les historiens neuchâtelois. Des analyses permettent la datation plus sûre des murs des XII^e et XIII^e siècles à Colombier. M. Jean-Daniel MOREROD rappelle que cinq cents ans séparent «les pierres retrouvées des premières attestations» écrites, celle d'un desservant de l'église en 1177 et des seigneurs du lieu en 1240. Faute de documents neuchâtelois, il faut recourir à un acte relatif à l'Eglise métropolitaine de Besançon, faisant état d'une église de *Columber* «dans le diocèse de Lausanne, au-dessus du lac». Mais est-ce celle de

Colombier sur Morges ou de notre Colombier? M. Morerod tranche en faveur du nôtre, plus proche d'un lac, ayant une église dédiée à saint Etienne, patron de l'archevêché de Besançon vers 940, époque correspondant «à la situation politique du moment». L'historien fait «entrevoir la continuité extraordinaire d'occupation de la villa» devenue peut-être «une sorte de palais royal au second tiers du X^e siècle». En peu de pages, de nouvelles perspectives, remarquables, enrichissent l'histoire du château de Colombier.

Dans *Art + Architecture en Suisse* (2003.1, pp. 44-53) consacré aux monuments funéraires, Claire PIGUET et M. Marc STÄHLI traitent du «tombeau des comtes de Neuchâtel» (le cénotaphe). Après avoir établi l'importance de cette œuvre de la sculpture en Suisse, les auteurs s'attachent à examiner les deux restaurations majeures, celle de 1837 à 1840, et celle qui vient de s'achever en 2002, visant aussi la conservation. Un dépouillement systématique des archives de la ville a permis de mieux évaluer l'intervention du XIX^e siècle. Le sculpteur Marthe, après avoir réparé ou complété les sculptures endommagées, est intervenu plus lourdement par «un surpeint général des couleurs». Le monument a permis de «renforcer un sentiment d'appartenance à une histoire locale». Il bénéficia ensuite des publications rivales de Frédéric Dubois de Montperreux et de Georges-Auguste Matile sur la collégiale. M^{me} Piguet conclut que cette «restauration novatrice et rare dans notre région (...) constitue un jalon important dans l'histoire de la perception de la conservation du patrimoine neuchâtelois». Pour sa part, M. Stähli «conservateur-restaurateur» expose la problématique de son travail et s'attache à ce qui entoure le monument, en particulier la disparition des couches picturales sur les murs depuis le bouchardage opéré en 1867. Investigations matérielles et identification des matériaux permettent à l'auteur de proposer une chronologie des principales phases de l'édification du monument, explicitée par un relevé d'ensemble et deux coupes latérales. Le groupe de travail interdisciplinaire a choisi de maintenir l'état issu de l'intervention de 1837-1840, de réhabiliter la statue brisée en 1989, d'enlever les salissures et souillures accumulées depuis cent cinquante ans et enfin les interventions dues aux «campagnes esthétisantes entreprises en 1937 et 1943». Les derniers travaux ont «conservé» les polychromies médiévales sous-jacentes.

«Procès de sorcellerie à Neuchâtel. Quelques aspects», tel est le titre d'un article de M^{mes} Isabelle TERRIER et Charlotte TONATI, paru dans la *Revue suisse d'histoire* (vol. 52, 2002, pp. 131-137). Les auteures relèvent qu'il y a eu apparemment deux vagues de procès au XV^e siècle, et que la persécution reprit en 1568. Des rapprochements sont possibles avec ce qui s'est passé dans le Pays de Vaud. Une enquête générale de 1481, pièce rarissime en Suisse romande, mentionne essentiellement des maléfices dont un, la science des «bières» (cercueils), paraît spécifiquement neuchâtelois. Autres types de documents, les enquêtes préliminaires où apparaît la dénonciation de complices, marquant une petite évolution «sur le chemin du sabbat». Ce très suggestif survol se réfère à des documents et à des auteurs anciens (Fritz Chabloz) ou récents (Andreas Blauert). – Dans la même

livraison de la revue (pp. 109-114) et sous le titre général «Les sorcières, les seigneurs et les juges» dans le territoire actuel de la Suisse, d'autres régions ont été l'objet de brefs exposés. Retenons ici les exemples et les réflexions générales et comparatives de M^{me} Martine OSTORERO qui souligne la qualité des sources romandes réunies dans un registre intitulé «Les chasses aux sorciers dans le Pays de Vaud (1430-1530)». Des études locales ont été entreprises à l'Université de Lausanne pour «comprendre les conflits sous-jacents» aux accusations de sorcellerie, la motivation et les enjeux des procès.

Le catalogue de l'exposition *La Renaissance en Savoie*, organisée en 2002 par le Musée d'art et d'histoire de Genève, contient entre autres un essai du professeur Marcel GRANDJEAN «Remarques sur le Renouveau flamboyant et la Renaissance dans l'architecture entre Saône et Alpes» (pp. 27-51). Cette remarquable contribution aborde «l'apport comtois en Suisse romande» et situe clairement la position des églises neuchâteloises à cet égard. Page 8, une carte visualise les rapports avec les provinces voisines.

Tout un pan de l'histoire séculaire des rapports entre «le magistrat» du chef-lieu et le souverain est scruté sous le titre «Souveraineté et pouvoir législatif en pays neuchâtelois, XV^e-fin du XVII^e siècle» (*Centre européen d'études bourguignonnes* – Rencontre de Porrentruy, 2001, pp. 119-127). L'auteur, M. Maurice de TRIBOLET, rappelle que le comte de Neuchâtel tenait les droits régaliens de l'empereur et, parmi ceux-ci, la justice. Le Tribunal des Trois Etats rendait des sentences définitives. Par la pratique des «entrèves» ou consultations de droit, demandées par certains bourgs neuchâtelois au chef-lieu, et par celui-ci à Besançon, se manifesta l'aspiration à l'autonomie des bourgeois de Neuchâtel, dès le XV^e siècle. La pratique de la coutume orale, toutefois, «ne pouvait aboutir qu'à un droit approximatif» au détriment des sujets de la seigneurie de Valangin, par exemple. D'où les tentatives de rédiger un coutumier au XVII^e siècle, ce qui suscita l'opposition de la ville de Neuchâtel en 1608. Pour sa part, le gouverneur du comté s'était appuyé assurément sur les *Six livres de la République* de Jean Bodin qui faisait valoir que la «marque du seigneur souverain c'est la puissance de donner la loy». Après cette éclairante synthèse basée sur des documents et ses travaux précédents, M. de Tribolet montre comment Marie de Nemours, en 1696, s'opposa aux manœuvres des bourgeois de la ville; elle estimait «que les points de coutume n'avaient pas valeur de loi; elles n'étaient que des attestations incapables de «modifier les franchises considérées comme la loi fondamentale de l'Etat», relevant de l'autorité du prince.

Pour son 800^e anniversaire, la commune de Travers a édité un original *Calendrier communal, 1202-2002* offrant douze vues commentées par le regretté Eric-André KLAUSER, sauf la première «Travers en 1583» empruntée à la revue *Musée neuchâtelois* de 1982. Armes de la commune, adresses importantes, phases de la lune et calendrier des manifestations locales figurent sur chaque feuille. Parmi les reproductions d'estampes ou de dessins peu connus, il faut citer la vue

d'un éboulement Vers-chez-le-Bois extrait du *Rameau de Sapin* de 1877, un plan à vol d'oiseau de Jean-Jacques Berthoud (1780) et la lithographie de F. Baumann montrant l'incendie de Travers par vent d'est, en 1865.

En vingt courts chapitres (hormis le second allant de la Réforme à 1706), Eric-André KLAUSER a traité en détail l'*Histoire de la Paroisse et Temple de Couvet* (Fleurier, 2002), et présenté aussi le passé du village, divers édifices, voire des objets relatifs à la vie religieuse. Familles du lieu et personnages marquants apparaissent au fil des chapitres illustrés de documents iconographiques ou photographiques utilement commentés. C'est l'inauguration de nouvelles orgues et la perspective d'établir en 2003 une seule paroisse réformée pour le Val-de-Travers (comme un rappel du passé) qui sont à l'origine de cette publication riche en précisions diverses.

A l'occasion de l'exposition «Généalogie à travers le Jura», à Couvet, du 20 au 22 mars 2002, la *Société neuchâteloise de généalogie* a publié le 18^e fascicule de son *Bulletin*. Parmi la vingtaine d'articles plus ou moins développés, nous avons repéré la généalogie d'une famille Grisel, de Travers, à laquelle appartenait le peintre Georges Grisel (1811-1877), et l'ascendance d'Adèle Huguenin-Vuillemin (l'écrivaine T. Combe) par M. Pierre-Arnold BOREL – plus un relevé inédit des «patronymes neuchâtelois précédés de *de*, *du* ou *des*, voire *le* ou *la*» par Eric-André Klausser.

Sur l'époque contemporaine, et d'un genre très différent de ce qui précède, avec *1939-1945. Tous vraiment coupables?* de M^{me} Gertrude BERGER-LOCHER, nous tenons un gros recueil de 167 pages en français et 247 en allemand (Editions A la Carte, 3960 Sierre). Le volume réunit les témoignages enregistrés auprès de personnes de tous les milieux ayant vécu cette période singulière de notre histoire. Il se présente comme un complément aux conclusions de la «Commission indépendante d'experts» chargés par le Conseil fédéral d'une tâche bien précisée: étudier les problèmes économiques et ceux des réfugiés, ayant suscité les vifs débats que l'on sait. Nombre de contemporains des événements ont regretté la mise de côté du thème de l'opinion publique par manque de temps ou de place, ce qui a provoqué aussi d'injustes généralisations portées sur l'ensemble de la population. Les témoignages inégaux, parfois naïfs, sont représentatifs de ce que les contemporains survivants ont vécu et retenu d'une période où s'est joué l'avenir d'un petit pays encerclé par le Reich nazifié. Des repères chronologiques, l'explication de quelques mots et des fac-similés de cartes de rationnement rappellent des réalités inconnues des nouvelles générations.

Jean COURVOISIER